

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 17 novembre 2023

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 10/11/2023

Présents : 19

Dont Présents non votants : 0

L'an deux mille vingt-trois et le dix-sept novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 4

Votants: 23

Pour: 23

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Jean ARCAS, Christian BIES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Josian CABROL, Mariette COMBES, Béatrice FALCOU, Daniel GALTIER, Martine GIL, Audrey IMBERT, Kléber MESQUIDA, Pierre POLARD, Marie-Pierre PONS, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Séverine SAUR, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Alain MOULY, Sylvie TOLUAFÉ

Représentés : Catherine COMBES par Laurent BRUNET, Elisabeth DAUZAT par Marie-Pierre PONS, Jean-Luc FALIP par Jean ARCAS, Pierre MATHIEU par Olivier ROUBICHON-OURADOU

Présents non votants :

Excusés : Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Thierry CAZALS, Yves FRAISSE, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Marie LORENTE, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Philippe VIDAL

Absents:

Objet: Appel à Manifestation d'Intérêt " Adapter son territoire au changement climatique"

La mission Développement Durable et Transition Énergétique poursuit un objectif d'atténuation du changement climatique via le déploiement de services en direction des collectivités (Conseil en Énergie Partagée) mais aussi des populations (Guichet Renov'Occitanie) et via l'inscription dans des stratégies ou des démarches nationales (Territoire à Énergie Positive, Actions des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique...) ou encore l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié.

L'approche multithématique du changement climatique se reflète notamment dans l'organisation du Pays Haut Languedoc et Vignobles à travers l'intervention de la mission DDTE sur les deux pôles « Politique de l'habitat » et « Cadre de vie durable ». Ainsi les réflexions engagées au sein des différentes missions du Pays Haut Languedoc et Vignobles contribuent également à accompagner une démarche transversale face aux enjeux climat

Il est maintenant avéré que les conséquences du changement climatique sont inéluctables et que la nécessaire transition écologique et énergétique elle-même entraînera des évolutions sur le territoire, son économie et ses acteurs.

Il convient non seulement :

- d'éviter l'ingérable en diminuant nos Gaz à Effet de Serre (volet Atténuation de la mission DDTE)
- de gérer l'inévitable en accompagnant les acteurs du territoire dans leurs projets d'adaptation pour anticiper ces changements et ainsi empêcher la mal-adaptation.

Cependant, le territoire est dépourvu d'une stratégie globale d'anticipation ce qui aujourd'hui ne permet pas de définir et d'animer une trajectoire d'adaptation au changement climatique.

L'ADEME Occitanie en partenariat avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse propose d'accompagner et de soutenir les démarches d'adaptation au changement climatique via un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) intitulé « Adapter son territoire au changement climatique ».

Après validation du comité de pilotage DDTE et du Bureau, le Pays a candidaté à cet AMI.

En effet, le territoire est marqué par une économie très dépendante des ressources naturelles et patrimoniales et par la présence d'une population fragile (en situation de précarité et/ou âgée) qu'il est nécessaire d'accompagner



face au changement climatique. L'augmentation des catastrophes naturelles et l'accélération des événements climatiques extrêmes menacent directement certaines activités et la qualité de vie des habitants.

Cette démarche permettra d'identifier les domaines d'activités les plus impactés par le changement climatique, de définir les stratégies d'adaptation et de mettre en place un comité de suivi. Elle sera conduite non seulement en partenariat étroit avec les communautés de communes mais aussi avec l'EPTB Orb/Libron, le SCOT du Biterrois, le département de l'Hérault et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc. Pour cela, des temps de concertation et d'animation seront déployés et permettront l'implication de l'ensemble des parties prenantes du territoire.

Afin de garantir la bonne réussite de ce projet, l'AMI « Adapter son territoire au changement climatique » propose une assistance à maîtrise d'ouvrage via l'accompagnement de l'ADEME et d'un prestataire. Ce projet requiert aussi la mobilisation du chargé de mission DDTE équivalent à 0.25 ETP sur une période de 18 mois à compter du 1^{er} janvier 2024.

Ainsi, le budget prévisionnel est évalué à 45 750 € ; le plan de financement suivant est proposé :

Dépenses	Montant €	Recettes	Montant €
Ingénierie Pays	20 250.00 €	ADEME	22 875.00 €
Accompagnement méthodologique	25 500.00 €	Agence de l'eau	9 150.00 €
		Autofinancement Pays	13 725.00 €
TOTAL	45 750.00 €	TOTAL	45 750.00 €

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir :

- se prononcer sur l'opération présentée,
- l'autoriser, le cas échéant, à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- se prononce favorablement sur l'opération présentée,
- autorise le Président à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.
-

Fait à Cessenon-sur-Orb le 17 novembre 2023

Le Président,
Jean ARCAS



